



Comité syndical du 7 avril 2017

DELIBERATION N° 17-014

Objet : Approbation du budget primitif 2017

Le sept avril deux mille dix-sept à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

	<u>Sont présents :</u>	
Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
06 MARS 2017	Mme Marie-Christine CAVECCHI	Déléguée du Département du Val d'Oise
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise
24 AVR. 2017	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
	M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
Acte rendu exécutoire :	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
Publication ou notification :	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
	<u>Sont excusés et suppléés :</u>	
	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Carnelle Pays de France a été suppléé par Mme Christiane AKNOUCHE
24 AVR. 2017	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France a été suppléé par M. Marcel BOYER
	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis a été suppléé par M. Bernard TAILLY
	<u>A donné pouvoir :</u>	
	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Édouard EON
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Édouard EON	

Le Comité syndical,

*Vu les articles L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu la délibération 15-014 relative à l'adoption de la nomenclature comptable et budgétaire M 52,
Vu la délibération 17-010 relative au Débat d'Orientation Budgétaire 2017,
Vu le rapport n°17-014,*

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le Budget Primitif 2017 du syndicat tel qu'il est présenté ci-dessous, par chapitres :

**Budget Principal (montants TTC) - instruction budgétaire M 52 -
Budget non assujetti à la TVA**

Dépenses d'investissement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 507,54
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	75 315,48
204	Subventions d'équipement versées	2 172 164,24
21	Immobilisations corporelles	570 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
010	Revenu minimum d'insertion	
018	Revenu de solidarité active	
26	Participations et créances rattachées	
27	Autres immobilisations financières	
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	
3	Stocks et en-cours	
198	Neutralisation des amortissements	
45	Total des opérations pour compte de tiers	
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	
020	Dépenses imprévues	
	TOTAL	2 848 987,26

Dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	640 820,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	322 000,00
014	Atténuations de produits	0
015	Revenu minimum d'insertion	0
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0
017	Revenu de solidarité active	0
60	Achats et variation des stocks	0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	230 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0
66	Charges financières	0
67	Charges exceptionnelles	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0
71	Production stockée (ou déstockage)	0
022	Dépenses imprévues	0
042	Opération d'ordre entre section (amortissement)	8 700,00
023	Virement à la section d'investissement	528 779,72
	TOTAL	1 730 299,81

DIT que le syndicat mixte procédera à l'appel de fonds auprès de ses membres, par l'émission d'un titre de recettes à la date d'exécution de la présente délibération, et selon la ventilation conforme à la clef de répartition inscrite dans les statuts du syndicat ;

EPCI - périmètre 2017	contribution fonctionnement (BP 2017)
prise en compte des données actualisées INSEE	
CA ValParis	24 078 €
CC de Carnelle Pays de France	44 589 €
CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forets	54 227 €
CC Sausseron Impressionnistes	31 159 €
CC du Haut Val d'Oise	45 957 €
CC Vexin Centre	37 497 €
CC Vexin Val de Seine	27 489 €
CA Plaine Vallée	10 444 €
CA Roissy Pays de France	10 809 €
Département du Val d'Oise	286 250 €
Total général	572 500 €

PRECISE que les recettes correspondantes seront inscrites au budget du syndicat mixte Val d'Oise Numérique sur les imputations 7473//738 - Participation Département et 7475//738 - Participation Groupements de collectivités ;

DONNE pouvoir au Président afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique

Le Président


Monsieur Pierre-Édouard EON



Recettes d'investissement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	
13	Subventions d'investissement	2 280 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
010	Revenu minimum d'insertion	
018	Revenu de solidarité active	
26	Participations et créances rattachées	
27	Autres immobilisations financières	
3	Stocks et en-cours	
28	Amortissement des immobilisations	
45	Opérations pour compte de tiers	
481	Charges à rép. Sur plusieurs exercices	
021	Virement de la section de fonctionnement	528 779,72
024	Produits des cessions d'immobilisations	
040	Opération d'ordre entre section - Amortissement	8 700,00
ligne 1068		31 507,54
	TOTAL	2 848 987,26

Recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
013	Atténuations de charges	0
015	Revenu minimum d'insertion	0
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0
017	Revenu de solidarité active	0
60	Achats et variation des stocks	0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1000,00
71	Production stockée (ou déstockage)	0
72	Travaux en régie	0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0
731	Impositions directes	0
74	Dotations, subventions et participations	572 500,00
75	Autres produits d'activités	890 000,00
76	Produits financiers	0
77	Produits exceptionnels	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0
R002	Résultat reporté ou anticipé	266 799,81
	TOTAL	1 730 299,81

